



## **VOL/DÉGRADATION DE POUBELLES : AVIS AUX COMMERÇANTS ET AUX PARTICULIERS**

**Mardi 23 novembre 2021,**

Ces derniers jours, de nombreux vols et dégradations de poubelles ont été constatés sur le territoire saintannais. En cette période de crise, le Maire de la Ville de Sainte-Anne, Christian Baptiste, recommande à toute la population de rentrer tout ce qui pourrait servir de brasiers ou projectiles sur les barrages (poubelles, encombrants, etc.)

**Néanmoins, pour ceux qui ont subi des vols de poubelles, le Maire vous invite à suivre la procédure administrative suivante :**

1. Faire une déclaration de vol à la Police municipale  
Tel : 0590 22 44 56
2. Adresser une demande de remplacement à la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL), compétente en la matière

Le Maire assure la population et les acteurs économiques saintannais de tout son soutien et appelle de nouveau à la concertation pour trouver des solutions adéquates et immédiates pour un apaisement de la situation générale en Guadeloupe.

Mairie : 0590 85 48 60 - Centre Administratif de Valette : 0590 23 98 80

[www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr)   